

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée La Hotoie - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée La Hotoie - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (34981)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée La Hotoie - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (34981)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	457	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires - Niveau en français, mathématiques et langues vivantes - Niveau en anglais	Moyennes des bulletins de première et de terminale avec une pondération sur le français, les mathématiques et les langues vivantes - Notes obtenues à l'épreuve anticipée de français (écrit+oral) - Ajout de point en fonction de la moyenne d'anglais - Valorisation des avis de la Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion - Acquis méthodologiques - Progression du candidat	Appréciations de l'équipe pédagogique dans les bulletins de première et terminale - Expérience professionnelle (stages, emplois saisonniers...) - Avis de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Niveau d'investissement dans la scolarité - Persévérance face au travail - Attitude en classe - Assiduité	Les appréciations des bulletins de première et terminale et les activités et centres d'intérêt sont pris en compte.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation - Pertinence du projet personnel et professionnel en cohérence avec la formation	Prise en compte des éléments du projet motivé qui doit être personnel et authentique, démontrer la connaissance et l'intérêt du candidat pour la formation, et sa cohérence avec ses ambitions professionnelles	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans la vie lycéenne (ex. : élu au CVL) - Pratique d'un sport ou d'une activité culturelle - Engagement dans la vie associative - Participation à des actions citoyennes	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés individuellement avec l'équipe pédagogique. Les candidats dont le dossier a été retenu sont ensuite conviés à une réunion d'information et rencontrés individuellement. Les candidats qui le souhaitent peuvent ensuite bénéficier d'un suivi et d'une aide à la recherche d'une entreprise susceptible de les accueillir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une vigilance accrue est demandée aux candidats quant à la maîtrise de la langue française dans le cadre de la rédaction de la lettre de motivation. De plus, il convient qu'elle soit personnalisée et qu'elle démontre un réel intérêt pour la formation et une connaissance des métiers auxquels elle mène. Il est regrettable de lire des textes standards issus d'internet ou faisant référence à une autre formation. Les appréciations des bulletins sont prises en compte dans le classement des candidatures. L'absentéisme, le manque d'implication et les écarts d'attitudes sont particulièrement préjudiciables. Les candidats sont invités à soigner l'information sur leurs activités et centres d'intérêt, en détaillant les tâches effectuées qui peuvent attester de l'acquisition de compétences, ou démontrer un goût de l'effort, un engagement citoyen, une prise d'initiative ou de responsabilité.

Signature :

Jérôme ROCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée La
Hotoie